



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-6390>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-6390**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accompagnement du Syctom pour la conclusion des contrats et le suivi d'exploitation de ses centres sous la forme d'une SEMOP

Description : Accompagnement du Syctom pour la conclusion des contrats et le suivi d'exploitation de ses centres sous la forme d'une SEMOP

Identifiant de la procédure : ff737bbf-f2de-4588-8400-41b3d9fccd25

Identifiant interne : 26007

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79111000 Services de conseil juridique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66171000 Services de conseils financiers

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : mission d'accompagnement juridique dans le cadre du renouvellement des contrats d'exploitation des centres de traitement des déchets ménagers sous la forme d'une SEMOP et de leur suivi une fois chaque SEMOP constituée

Description : • Lot 1 : mission d'accompagnement juridique dans le cadre du renouvellement des contrats d'exploitation des centres de traitement des déchets ménagers sous la forme d'une SEMOP et de leur suivi une fois chaque SEMOP constituée

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79111000 Services de conseil juridique

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve le droit de recourir à un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la réalisation de prestations similaires prévues dans le cadre du présent contrat suivant les formes et conditions définies à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : La reconduction se fait par tacite reconduction. En cas de non-reconduction, l'acheteur respectera un délai de prévenance d'au minimum deux mois.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 580,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Dans le cadre du présent marché et en fonction de sa durée, il est envisagé que le Sycotom soit accompagné dans la contractualisation, la création de 2 SEMOP au minimum, et le suivi d'exécution pour l'exploitation des 4 SEMOP citées ci-dessus, puis à termes de 6 SEMOP. Le présent marché est conclu pour une durée de 1 an reconductible 3 fois 1 an soit au total 4 ans à compter de sa date de notification au titulaire. La reconduction se fait par tacite reconduction. En cas de non-reconduction, l'acheteur respectera un délai de prévenance d'au minimum deux mois. A noter que le titulaire du lot 1 aura une mission de coordination générale des prestations réalisées, y compris avec le titulaire du lot 2. Chaque marché issu de la présente consultation est passé sous la forme d'un accord-cadre mixte mono attributaire pouvant être exécuté à la fois par l'émission de bons de commande mais aussi par la conclusion de marché subséquent et pour les montants suivants : sans montant minimum et avec les montant maximum suivant: Durée ferme : 200 000€ HT Reconduction 1 : 200 000 €HT Reconduction 2 : 85 000€ HT Reconduction 3 : 95 000€ HT Soit un montant maximum pour la durée totale du marché de 580 000€ HT. La consultation est passée suivant une procédure adaptée du fait de la typologie de service principale de la consultation (CPV de 79100000-5 à 79140000-7 [services juridiques], inclus dans l'avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques) – lot 1 – et compte tenu de la nécessité d'un cahier des charges unique, alloti, permettant de définir les limites de prestations et l'articulation des deux lots pour les sujets juridiques et financiers fortement imbriqués dans le montage SEMOP.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen spécifique

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : # une liste des principaux services fournis au cours des trois (3) dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut, par une déclaration du candidat. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Lot 1 : justificatif permettant de prouver que le candidat est apte à la délivrance de conseils juridiques au regard des dispositions du titre 2 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : A. VALEUR ECONOMIQUE DE L'OFFRE

Description : A. VALEUR ECONOMIQUE DE L'OFFRE évalué sur la base du scénario de consommation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE

Description : le critère est évalué selon les sous-critères suivants: B.1 Qualité des profils affectés à la réalisation des prestations de l'accord-cadre 15 % B.2 Méthodologie et organisation de réalisation des prestations de l'accord-cadre 15 % B.3 Méthodologie appliquée à l'exemple du renouvellement du marché d'exploitation d'une UVE du Sycatom sous la forme d'une SEMOP (dont cohérence proposition de calendrier et cohérence de la décomposition en temps passé)20 % B.4 Qualité des exemples de livrables 5%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 30/01/2026

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/929879?orgAcronyme=d8e>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/929879?orgAcronyme=d8e>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le versement de l'avance est soumis à la constitution d'une garantie à première demande couvrant 100% du montant de l'avance, en application de l'article R2191-7 alinéa 4 du Code de la commande publique. La substitution de la garantie à première demande par une caution personnelle et solidaire est interdite.

Date limite de réception des offres : 09/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 09/02/2026 à 12:05

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal administratif territorialement compétent est situé à Paris. La présente procédure peut faire l'objet : — d'un référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat (l'acheteur ne prévoit aucun délai de suspension entre l'information aux candidats non sélectionnés et la signature du marché) ; — d'un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; — d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une

demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible par le site <https://www.telerecours.fr/>

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui traite les offres : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Mission d'accompagnement financier dans le cadre du renouvellement des contrats d'exploitation des centres de traitement des déchets ménagers sous la forme d'une SEMOP et de leur suivi une fois chaque SEMOP créée

Description : Lot 2 : Mission d'accompagnement financier dans le cadre du renouvellement des contrats d'exploitation des centres de traitement des déchets ménagers sous la forme d'une SEMOP et de leur suivi une fois chaque SEMOP créée

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66171000 Services de conseils financiers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve le droit de recourir à un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la réalisation de prestations similaires prévues dans le cadre du présent contrat suivant les formes et conditions définies à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le présent marché est conclu pour une durée de 1 an reconductible 3 fois 1 an soit au total 4 ans à compter de sa date de notification au titulaire. La reconduction se fait par tacite reconduction. En cas de non-reconduction, l'acheteur respectera un délai de prévenance d'au minimum deux mois.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 435,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Dans le cadre du présent marché et en fonction de sa durée mentionnée à l'article 1.3 du présent document, il est envisagé que le Syctom soit accompagné dans la contractualisation, la création de 2 SEMOP au minimum, et le suivi d'exécution pour l'exploitation des 4 SEMOP citées ci-dessus, puis à termes de 6 SEMOP. Le présent marché est conclu pour une durée de 1 an reconductible 3 fois 1 an soit au total 4 ans à compter de sa date de notification au titulaire. La reconduction se fait par tacite reconduction. En cas de non-reconduction, l'acheteur respectera un délai de prévenance d'au minimum deux mois. La consultation est passée suivant une procédure adaptée du fait de la typologie de service principale de la consultation (CPV de 79100000-5 à 79140000-7 [services juridiques], inclus dans l'avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques) – lot 1 – et compte tenu de la nécessité d'un cahier des charges unique, alloti, permettant de définir les limites de prestations et l'articulation des deux lots pour les sujets juridiques et financiers fortement imbriqués dans le montage SEMOP. Chaque marché issu de la présente consultation est passé sous la forme d'un accord-cadre mixte mono attributaire pouvant être exécuté à la fois par l'émission de bons de commande mais aussi par la conclusion de marché subséquent et pour les montants suivants : Sans minimum et pour les montants maximums: Durée ferme : 150 000€ HT Reconduction 1 : 150 000€HT Reconduction 2 : 65 000€ HT Reconduction 3 : 70 000€ HT Soit un montant maximum pour la durée totale du marché de 435 000€ HT

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen spécifique

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en

fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : une liste des principaux services fournis au cours des trois (3) dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut, par une déclaration du candidat. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte ;

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Nom : A. VALEUR ECONOMIQUE DE L'OFFRE

Description : valeur économique de l'offre évalué sur la base du scénario de consommation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Qualité

Nom : B. VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE

Description : le critère valeur technique est évalué selon les sous-critères suivants:
B.1 Qualité des profils affectés à la réalisation des prestations de l'accord-cadre 15 %
B.2 Méthodologie et organisation de réalisation des prestations de l'accord-cadre 15 %
B.3 Méthodologie appliquée à l'exemple du renouvellement du marché d'exploitation d'une UVE du Sycotom sous la forme d'une SEMOP (dont cohérence de la décomposition en temps passé) 15 %
B.4 Qualité des exemples de livrables 10%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 30/01/2026

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/929879?orgAcronyme=d8e>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/929879?orgAcronyme=d8e>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le versement de l'avance est soumis à la constitution d'une garantie à première demande couvrant 100% du montant de l'avance, en application de l'article R2191-7 alinéa 4 du Code la commande publique. La substitution de la garantie à première demande par une caution personnelle et solidaire est interdite.

Date limite de réception des offres : 09/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 09/02/2026 à 12:05

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal administratif territorialement compétent est situé à Paris. La présente procédure peut faire l'objet : — d'un référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat (l'acheteur ne prévoit aucun délai de suspension entre l'information aux candidats non sélectionnés et la signature du marché) ; — d'un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais

prévus à l'article R. 551- 7 du CJA ; — d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible par le site <https://www.telerecours.fr/>

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui traite les offres : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Numéro d'enregistrement : 25750007400030

Adresse postale : 86, rue regnault

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Service de la Commande publique

Adresse électronique : Marchespublics@syctom-paris.fr

Téléphone : +33 140131700

Adresse internet : <https://www.syctom-paris.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1c4216df-7d4f-4263-86e6-264390103634 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/01/2026 à 17:16

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/01/2026